



RENSEIGNEMENTS SUR LES INTERVENTIONS EN CAS D'URGENCE

Pour les intervenants d'urgence et les autorités publiques – Gaz naturel

Veillez svp conserver cette brochure à titre de référence en cas d'urgence.

Veillez communiquer avec nous pour obtenir d'autres exemplaires. Vous trouverez nos coordonnées à l'intérieur de la couverture.

Pourquoi recevez-vous cette brochure?

Cette brochure contient des informations de sécurité importantes pour ceux qui vivent et travaillent à proximité de pipelines. Cela comprend des informations sur :

- Comment déterminer l'emplacement approximatif des pipelines
- Reconnaître les signes d'une fuite de pipeline et y réagir
- Comment TC Énergie assure la sécurité des pipelines
- Ce que vous pouvez faire pour garantir la sécurité à proximité des pipelines
- Comment communiquer avec TC Énergie en cas d'urgence ou pour obtenir de l'information

Nous vous invitons à prendre connaissance des renseignements fournis pour comprendre le rôle que vous jouez en contribuant à la sécurité des pipelines. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, poser des questions ou demander d'autres exemplaires de cette brochure, n'hésitez pas à communiquer avec nous en écrivant à public_awareness@tcenergy.com ou en appelant au 1-855-458-6715.

En cas d'urgence liée à un pipeline ou pour signaler une activité suspecte le long d'une emprise, veuillez appeler le 911 puis la ligne d'urgence de TC Énergie au 1-888-982-7222; ce numéro est également indiqué sur la borne de repérage la plus proche et à l'arrière de cette brochure.

TC Énergie respecte votre vie privée. Pour en savoir plus sur l'engagement de TC Énergie à protéger la confidentialité et la protection de vos renseignements personnels, veuillez consulter le site [TCEnergy.com/confidentialite](https://www.tcenergy.com/confidentialite).

Bien que la majorité des pipelines de TC Énergie soient réglementés par la Régie de l'énergie du Canada. Pour en savoir plus sur les pipelines réglementés par la Régie de l'énergie du Canada, visitez le site <https://www.cer-rec.gc.ca/index-fra.html>.

Vous pouvez consulter une carte interactive des pipelines sous réglementation fédérale en balayant le code QR à droite au moyen d'un téléphone intelligent.

Cette carte n'affiche pas toutes les installations souterraines de services publics et ne se veut pas un substitut à une demande de localisation auprès de votre centre de traitement des demandes de localisation.

Scan the QR code to the right with your smartphone to access this brochure in English.



Objectif des pipelines et des installations connexes

Les pipelines constituent la méthode la plus sécuritaire et la plus efficace pour transporter l'énergie dont nous avons besoin et que nous utilisons chaque jour. Nos pipelines et installations connexes sont construits selon les meilleures pratiques de l'industrie, qui comprennent l'utilisation de matériaux de la plus haute qualité pendant la construction et la mise en œuvre d'un programme rigoureux d'entretien des pipelines. Cela comprend les installations nécessaires pour exploiter le gazoduc en toute sécurité, comme les stations de compression et les stations de mesurage.

Les stations de mesurage mesurent le volume de gaz naturel transporté par le gazoduc, tant aux points d'entrée (station de réception) qu'aux points de livraison (station de vente).

Les stations de compression sont nécessaires pour maintenir des niveaux de pression contrôlés et appropriés sur toute la longueur du gazoduc afin d'assurer un flux de gaz continu et sécuritaire.

Renseignements importants sur le gaz naturel

- Le gaz naturel est une source d'énergie composée principalement de méthane
- On dit que le gaz naturel est inodore, mais certaines personnes détectent une légère odeur d'hydrocarbure.
- Si le gaz a été odorisé, il pourrait avoir une odeur de mouffette ou une odeur similaire à celle des œufs pourris.
- Le gaz naturel est très inflammable et explosif. Pour consulter la fiche signalétique (FS) pour le gaz naturel, veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.tcenergy.com/pipeline-and-operations et consulter le fichier au format PDF intitulé « Fiche signalétique du gaz naturel » sous la rubrique « Related Information » (renseignements connexes).



Mesures que doivent prendre les services d'urgence

À faire

- Assurer sa propre protection et celle du public.
- Contenir et contrôler les incendies secondaires s'il est possible de le faire en toute sécurité.
- Assurer le contrôle de la circulation et des foules.
- Sécuriser le site et établir une zone sécuritaire pour assurer la sécurité publique.
- Évacuer le personnel non nécessaire.
- Surveiller la LIE, l'H₂S et le benzène si possible.
- Éliminer toutes les sources d'inflammation s'il est possible de le faire en toute sécurité.
- Prodiguer les premiers soins au besoin.
- Permettre aux employés de TC Énergie d'accéder rapidement au site d'urgence.

À ne pas faire

- Essayer d'actionner les vannes.
- S'approcher de la zone de l'incident avant qu'une évaluation des risques ait été effectuée par TC Énergie.
- Tenter de contenir le déversement ou la fuite de produit.

Si quelqu'un soupçonne ou signale une fuite

Advenant la présence de signes typiques d'une fuite énumérés dans cette brochure, ou d'éléments visuels, de sons ou d'odeurs inhabituels à proximité de l'emplacement d'un pipeline, il est important de suivre les étapes suivantes:

Quittez immédiatement la zone à pied.

Déplacez-vous en lieu sûr et appelez le **911**.

Appelez le numéro d'urgence de TC Énergie qui se trouve sur toutes les balises de pipeline, les portes des installations et au dos de cette brochure.

Restez à l'abri du vent pour éviter les vapeurs ou le contact avec le produit qui fuit.

Avertissez les autres personnes de s'éloigner.



RECONNAÎTRE UNE FUITE DE GAZODUC

Bien qu'une fuite de pipeline soit rare, il est important de savoir reconnaître les signes. Utilisez vos sens de l'odorat, de la vue et de l'ouïe pour détecter une fuite potentielle sur un pipeline.



Vous pourriez voir :

- de la végétation morte ou en train de mourir sur ou près de l'emprise dans une zone normalement verte;
- des bulles dans une étendue d'eau;
- de la terre projetée dans l'air;
- un givrage du sol en été;
- un incendie ou des flammes au-dessus du sol, si la fuite s'est enflammée.



Vous pourriez sentir :

- une odeur similaire à celle de l'essence, de l'huile ou du propane;
- aucune odeur. Les lignes de transport de gaz naturel ne sont généralement pas odorisées, mais les petites lignes de distribution de gaz ont souvent un additif qui leur donne une odeur de soufre ou d'oeufs pourris.



Vous pourriez entendre :

- un grondement, un chuintement ou un sifflement.

Dangers possibles d'une fuite ou d'une rupture de gazoduc

- Étourdissement ou suffocation si une fuite se produit dans un espace confiné ou à concentration élevée
- Allumage/incendie en cas d'étincelle ou d'une autre source d'inflammation
- Explosion potentielle si le gaz naturel est mélangé à l'air
- Projectiles provenant du site de la fuite ou de la rupture, propulsés par la force du gaz qui s'échappe

Plans d'intervention d'urgence et manuel de gestion d'urgence

Les plans d'intervention d'urgence comprennent des procédures permettant de s'assurer que les notifications et les actions requises sont menées de façon aussi efficace et sécuritaire que possible. Consultez la section « Request a Plan » (demander un plan) du site www.tcenergy.com/emergency-preparedness/ pour accéder au plan d'intervention d'urgence de votre région. Vous pouvez également trouver le Manuel du programme organisationnel de gestion des urgences.

Éducation et formation

Dans la mesure du possible, TC Énergie offre des séances en personne pour partager des renseignements sur nos plans d'intervention d'urgence collaboratifs avec les intervenants d'urgence et les autorités publiques. Pour participer à l'une de ces séances, envoyez un courriel à l'adresse public_awareness@tcenergy.com.

Investissements communautaires

Notre programme « Bâtir Solide » soutient des organisations locales de premiers répondants en aidant à fournir ou à financer des outils et des ressources dont les communautés ont besoin pour assurer leur sécurité au quotidien. Pour en savoir plus sur notre programme d'investissements communautaires ou pour demander un financement, visitez le site www.tcenergy.com/community-investment

Balayez le code QR pour en savoir plus sur les interventions d'urgence de TC Énergie



Prévenir un incident, avant qu'il ne se produise



Cliquez ou téléphonez avant de creuser, c'est gratuit

Les meilleures pratiques de sécurité permettent d'éviter les accidents avant qu'ils ne se produisent. Tout comme vous ne percerez pas dans un mur sans savoir où se trouvent les montants, il est logique d'identifier où se trouvent les services publics souterrains. Malheureusement, le défaut de repérer ces services est la principale cause des incidents liés aux pipelines.

Avant de procéder à une excavation, que ce soit à la main ou avec de la machinerie, contactez votre centre de traitement des demandes de localisation local au moins 3 jours ouvrables (5 en Ontario) à l'avance en consultant le site Cliquezavantdecreuser.com qui est la source pour les règles, les règlements et les coordonnées des centres de traitement des demandes de localisation provinciaux du Canada.

Le centre de traitement des demandes de localisation informera les propriétaires des installations dans votre région, qui enverront des représentants pour marquer ces installations avec des drapeaux, de la peinture ou d'autres marques, afin de vous aider à éviter de les endommager. Même avec une localisation, toute excavation sur une emprise de TC Énergie exige la présence d'un représentant de TC Énergie.

Un avis au centre de traitement des demandes de localisation est requis par la loi dans certaines régions et le fait de ne pas effectuer une demande de localisation pourrait entraîner des amendes ou des pénalités. Le service est gratuit et pourrait prévenir les accidents, les blessures et les décès.

Pour en savoir plus sur les exigences relatives aux demandes de localisation dans votre province, consultez le site www.cliquezavantdecreuser.com.

Savoir ce que signifie le marquage des services publics

Lorsque vous demandez une localisation, des drapeaux de couleur ou de la peinture sont utilisés pour marquer l'emplacement et le type de service public souterrain.

Excavation projetée

Jalons de localisation provisoires

Lignes, câbles et conduits électriques, et câbles d'éclairage

Gaz, huile, vapeur, pétrole ou matières gazeuses

Lignes, câbles ou conduits de transmission, d'alarme et de signal

Eau potable

Canalisations d'eau de récupération, d'irrigation ou de boue

Canalisations d'égout ou d'évacuation

Reconnaître un pipeline dans votre secteur

L'emplacement général des pipelines peut être déterminé par deux caractéristiques : une emprise de pipeline et des balises de pipeline.

Emprise

- Une emprise peut généralement être reconnue comme une bande de terre défrichée en ligne droite ou assez droite, dégagée de structures et d'arbres.
- L'emprise contient le pipeline et fait partie de la zone réglementaire qui s'étend sur 30 mètres de chaque côté du pipeline où certaines activités nécessitent le consentement écrit de l'exploitant du pipeline pour assurer la sécurité et l'intégrité continues du pipeline.
- L'emprise doit être exempte de clôtures, de bâtiments, d'arbres ou de tout autre type de structure sauf si vous avez obtenu l'autorisation de l'exploitant du pipeline. L'impact d'un piquet de clôture, le poids d'un hangar ou les racines d'un arbre peuvent causer des dommages immédiats ou à long terme au pipeline.
- Les structures ou les aménagements pourraient également entraver l'accès à la zone pour tout entretien nécessaire ou toute situation d'urgence, ce qui entraînerait des risques pour la sécurité et de possibles impacts coûteux sur les structures localisées sur l'emprise.
- **L'existence de la zone réglementaire ne signifie pas nécessairement que l'aménagement du terrain ne peut pas avoir lieu dans la zone réglementaire, donc contactez TC Énergie à l'avance pour discuter de vos projets.**

Balises de pipelines

- Elles se trouvent à portée de vue sur une emprise et aux endroits où le pipeline traverse les rues, les autoroutes, les voies navigables et les chemins de fer.
- Les balises indiquent seulement l'emplacement approximatif du pipeline, et la profondeur de la ligne peut varier. **Vous NE POUVEZ PAS utiliser les balises de pipeline pour déterminer où il faut creuser ou non.**
- Les balises de pipeline indiquent l'exploitant du pipeline, le numéro d'urgence et le produit transporté dans le pipeline.
- Il est légalement interdit de dégrader, d'endommager, d'enlever ou de détruire délibérément tout panneau de pipeline.
- Seul un représentant de TC Énergie peut déterminer l'emplacement et la profondeur du pipeline. Les pipelines peuvent ne pas suivre une ligne droite entre les panneaux indicateurs.



Panneau de mise en garde



Panneau de mise en garde



Repère d'évacuation



Repère aérien

Que fait TC Énergie pour assurer la sécurité des pipelines?

TC Énergie mène un programme d'entretien des pipelines rigoureux pour garantir l'intégrité et la sécurité de ses réseaux. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter:

- Une surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 de nos installations
- Des inspections internes des pipelines qui peuvent relever les plus petits problèmes ou défauts à réparer
- Des patrouilles régulières de l'emprise
- Plusieurs vannes de sectionnement pour isoler et limiter les rejets potentiels
- Une protection cathodique prévenant la corrosion
- Des essais hydrostatiques
- Des excavations préventives
- Des levés au sol

En outre, TC Énergie investit des millions chaque année en recherche et développement pour améliorer et renforcer la sécurité de nos pipelines, qu'il s'agisse des patrouilles de drones intelligents, de la surveillance par fibre optique, de la réduction des gaz à effet de serre ou de la durabilité environnementale. Les employés de TC Énergie sont formés pour satisfaire ou dépasser toutes les formations réglementées au Canada.



Les outils d'inspection interne des pipelines ou racleurs intelligents se déplacent dans le pipeline pour recueillir des informations qui peuvent ensuite être analysées afin de repérer les imperfections, la corrosion, les bosses ou d'autres signes indiquant qu'un entretien peut être nécessaire.

CONSÉQUENCES DE L'EXCAVATION NON SÉCURITAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NON AUTORISÉES

Les excavations non autorisées et autres activités dangereuses peuvent avoir des conséquences indésirables sur les personnes qui effectuent les travaux et sur la collectivité en général. C'est pourquoi il peut être nécessaire d'obtenir le consentement écrit de TC Énergie pour traverser l'emprise d'un pipeline.



Risque de blessures graves ou de décès.



Interruption des services, tels que l'électricité, le gaz et l'eau.



Amendes et coûts de réparation pour réparer les lignes de services publics souterraines.

S'il y a une urgence liée à un pipeline

- Si une situation d'urgence vous oblige à franchir l'emprise d'un pipeline ou à y circuler par un moyen autre qu'une route, qu'une voie d'accès ou que tout autre croisement approuvé.
- Si vous constatez qu'une activité non autorisée se déroule sur l'emprise d'un pipeline. Exemples :
 - Excavation
 - Utilisation de machinerie lourde
 - Conduite de véhicules ou de machinerie
 - Un accident ou la présence d'un véhicule renversé dans le fossé près d'un marqueur de pipeline
 - Présence de tas de débris ou d'une construction sur l'emprise d'un pipeline
 - Incendies ou inondations

L'exploitant du pipeline doit être informé lorsque l'une de ces situations se produit. Vous trouverez au verso de cette brochure les coordonnées nécessaires et des renseignements sur les demandes de consentement écrit.

Vous y trouverez également les coordonnées du centre de traitement des demandes de localisation à contacter pour effectuer une demande de localisation d'urgence.

Objectif des pipelines et des installations connexes

Les pipelines constituent la méthode la plus sécuritaire et la plus efficace pour transporter l'énergie dont nous avons besoin et que nous utilisons chaque jour. Nos pipelines et installations connexes sont construits selon les meilleures pratiques de l'industrie, qui comprennent l'utilisation de matériaux de la plus haute qualité pendant la construction et la mise en oeuvre d'un programme rigoureux d'entretien des pipelines. Cela comprend les installations nécessaires pour exploiter le pipeline en toute sécurité, comme les parcs de réservoirs, les stations de mesurage, les stations de compression et de pompage.

Les stations de mesurage mesurent le volume de gaz naturel transporté par le gazoduc, tant aux points d'entrée (station de réception) qu'aux points de livraison (station de vente). Les stations de compression sont nécessaires pour maintenir des niveaux de pression contrôlés et appropriés sur toute la longueur du gazoduc afin d'assurer un flux de gaz continu et sécuritaire.

Renseignements importants sur le gaz naturel

- Le gaz naturel est une source d'énergie composée principalement de méthane
- On dit que le gaz naturel est inodore, mais certaines personnes détectent une légère odeur d'hydrocarbure.
- Si le gaz a été odorisé, il pourrait avoir une odeur de mouffette ou une odeur similaire à celle des oeufs pourris.
- Le gaz naturel est très inflammable et explosif. Pour consulter la fiche signalétique (FS) pour le gaz naturel, veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.tcenergy.com/pipeline-and-operations et consulter le fichier au format PDF intitulé « Fiche signalétique du gaz naturel » sous la rubrique « Related Information » (renseignements connexes).





Coordonnées importantes

Urgence **1-888-982-7222**

Centres de traitement des demandes de localisation au Canada

Colombie-Britannique	1-800-474-6886
Alberta	1-800-242-3447
Saskatchewan	1-866-828-4888
Manitoba	1-800-940-3447
Ontario	1-800-400-2255
Québec	1-800-663-9228
Accéder en ligne	www.cliquezavantdecreuser.com

Renseignements généraux

Téléphone	1-855-458-6715
Courriel	public_awareness@tcenergy.com

Formulaire de demande en ligne

En ligne	writtenconsent.tcenergy.com
Téléphone	1-877-872-5177

Renseignements généraux – croisements

Courriel	crossings@tcenergy.com
Québec - croisements	quebec_crossings@tcenergy.com

Dans l'intérêt de la sécurité publique, certains segments le long des pipelines de TC Énergie ont été désignés comme zones à conséquences importantes (ZCI) où des précautions supplémentaires sont prises : les programmes de gestion de l'intégrité (PGI). Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures, veuillez communiquer avec TC Énergie à l'adresse public_awareness@tcenergy.com.